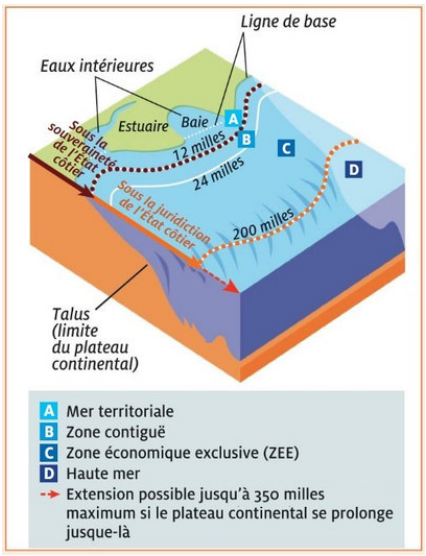
A - Appropriation des espaces maritimes

1) espaces réglementés par le droit de la mer

DOC. 1 Les espaces maritimes selon la Convention de Montego Bay (1982)



Objectif : comprendre comment le droit de la mer organise l'espace maritime, les droits des États et la liberté de navigation.

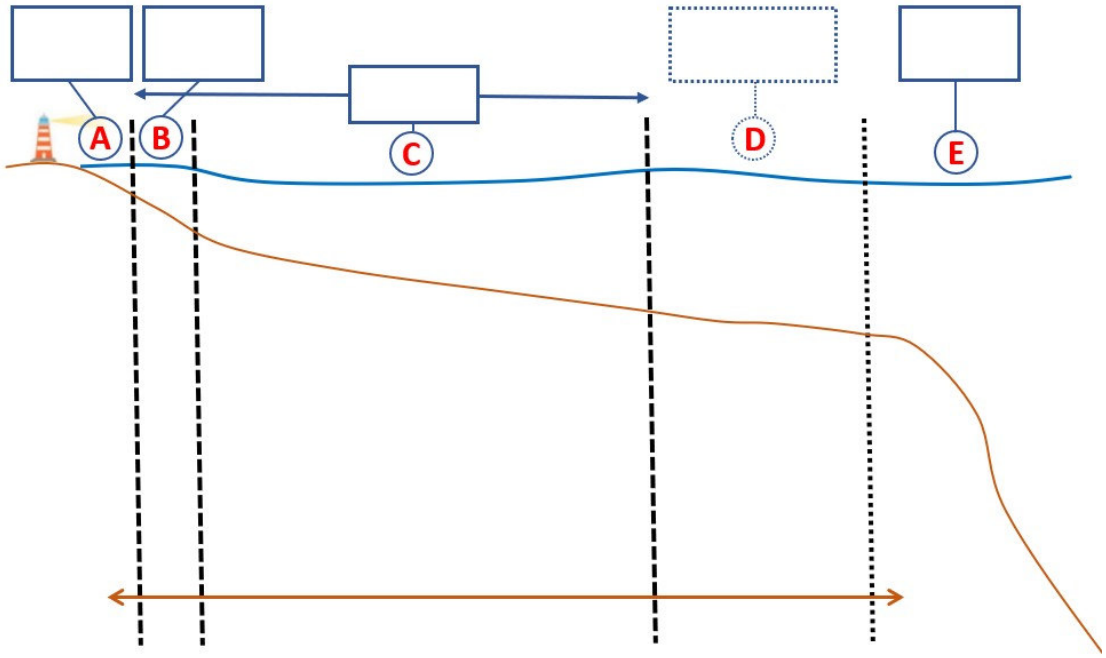
Activité 1 : réaliser un schéma explicatif à partir du document 1.

1. Complète les cinq encadrés du schéma ci-dessous avec les noms des espaces maritimes.

2. Ajoute les distances : **12, 24, 200 et 350 milles nautiques**, puis indique le **plateau continental**.

3. Distingue ce qui relève de la **souveraineté**, de l'**exploitation des ressources** et de la **liberté de navigation**.

ACTIVITÉ Schéma à compléter directement sur le document



Mots à placer : mer territoriale · zone contiguë · zone économique exclusive (ZEE) · plateau continental étendu · haute mer.

À préciser sous le schéma : quels droits l'État riverain exerce-t-il dans la ZEE et au-delà des 200 milles ?

A - Appropriation des espaces maritimes

2) des contentieux inévitables

DOC. 2 Les revendications sur le plateau continental en Arctique (texte fourni)

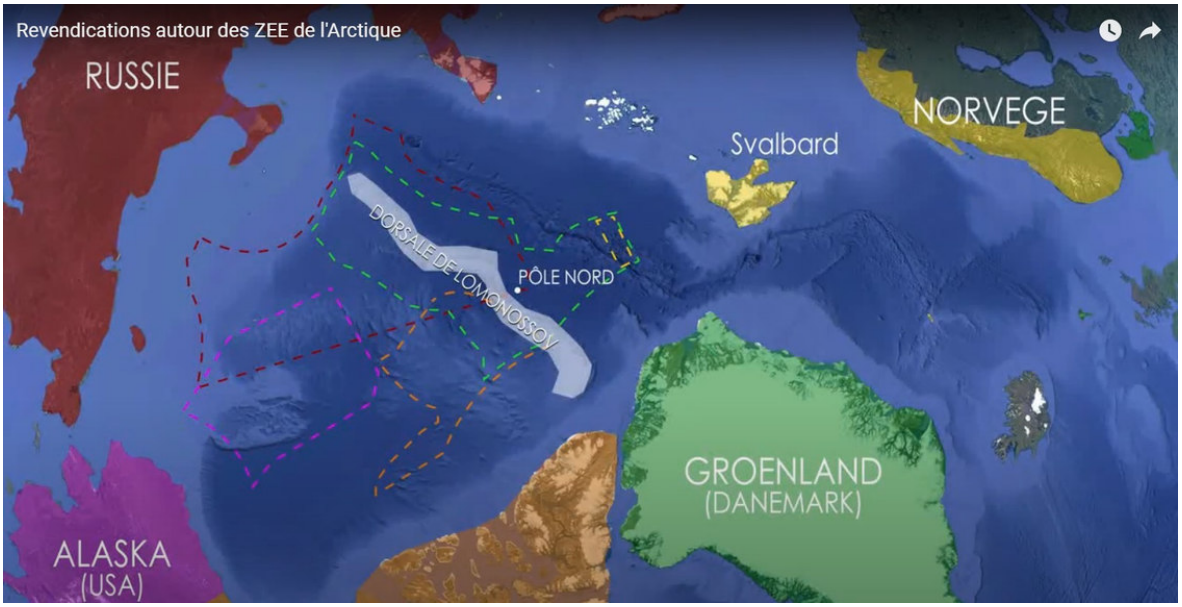
L'extension des ZEE se fait à partir de la délimitation des plateaux continentaux (prolongement de la masse terrestre d'un état côtier), cependant, ceux-ci vont parfois plus loin que la frontière maritime d'un état.
Si une nation souhaite prolonger ainsi sa Z.E.E, elle doit déposer un dossier juridique justifiant cette extension auprès de la commission des limites du plateau continental des Nations Unies et ne peut revendiquer qu'une surface limitée à 150 miles nautiques supplémentaires.

C'est le cas par exemple de la Russie, qui en 2001, a présenté un dossier dans le but d'augmenter sa ZEE en direction de l'Arctique. Le dossier russe n'a pas convaincu, d'un point de vue géologique, la commission des limites du plateau continental des Nations Unies et a demandé à ce que Moscou fournisse des données complémentaires. La demande russe concerne la dorsale Lomonossov, une chaîne de montagne sous marine. Bien sûr, les Etats-Unis se sont opposés à l'expansion russe en prétendant qu'il s'agit la d'une dorsale océanique (donc n'entrant pas dans le cadre fixé par les règles des Nations Unies) et non d'un prolongement d'un plateau continental.

S'inspirant de la demande russe, le Danemark et le Canada ont entrepris de recherches afin d'éventuellement faire prolonger leurs ZEE dans même la région arctique. Les Américains, souhaitant eux un prolongement à partir de l'Alaska

Précision juridique : *ce texte parle d'« extension de la ZEE ». Au sens de la Convention, la ZEE ne dépasse pas 200 milles : au-delà, l'extension concerne les droits sur le* **fond et le sous-sol** *du plateau continental, pas sur la colonne d'eau.*

DOC. 3 Revendications autour des espaces maritimes de l'Arctique (capture de vidéo)

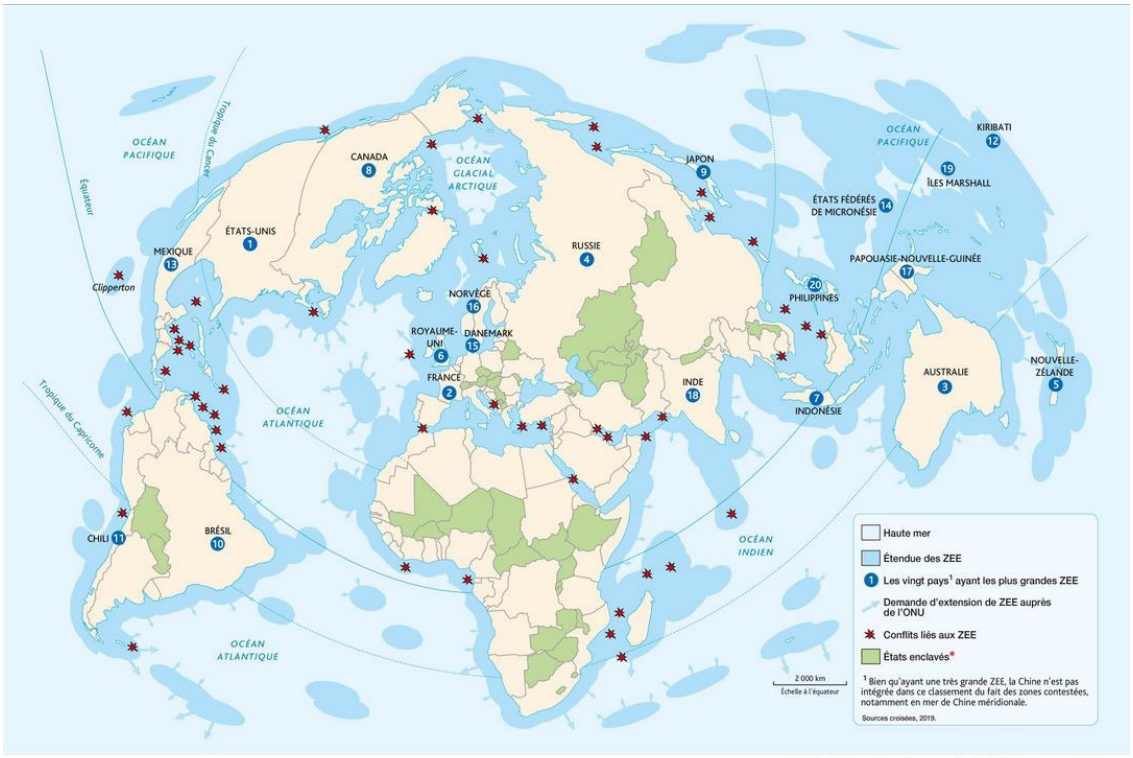


1. Quels États cherchent à étendre leurs droits maritimes en Arctique ? Sur quel argument s'appuient-ils ?

A - Appropriation des espaces maritimes

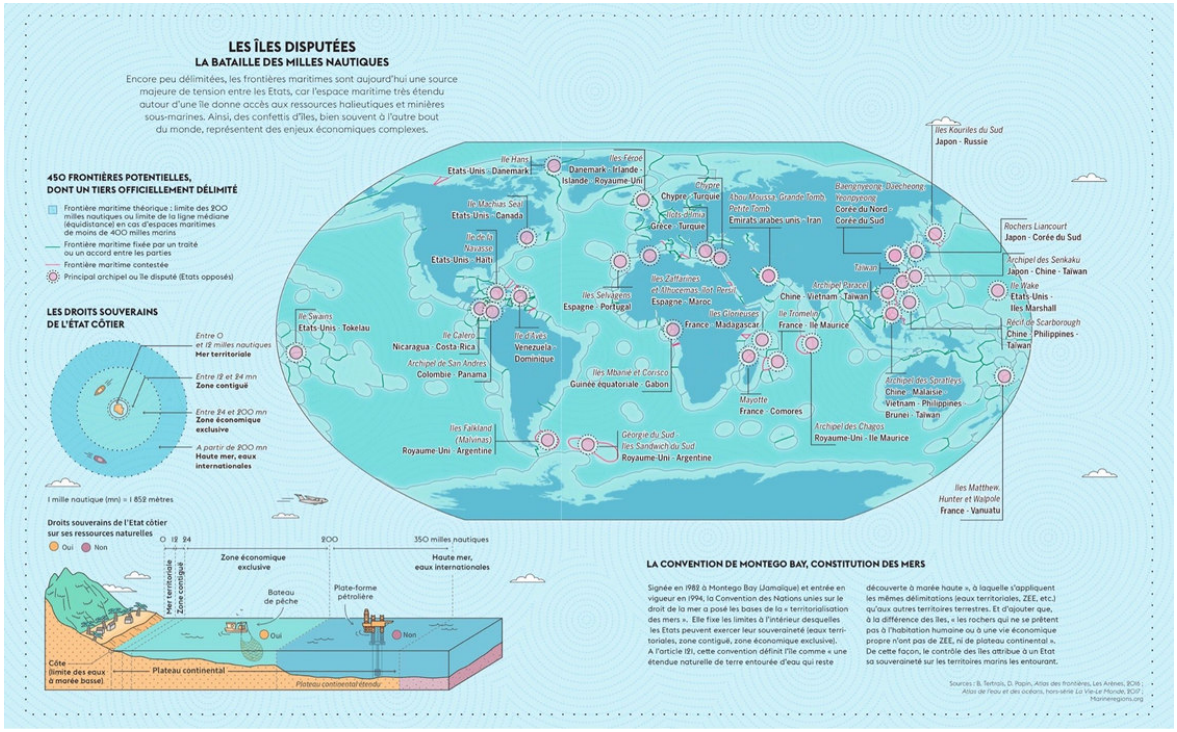
2) des contentieux inévitables · Cartes de référence

DOC. 4 L'inégale répartition des ZEE et les conflits maritimes dans le monde



© Belin Éducation/Humensis, 2020 Géographie Term
© EdiCarto

DOC. 5 Des îles disputées : la bataille des milles nautiques



Étudie les légendes et les exemples précis des deux cartes pour répondre aux questions de la page suivante.

A - Appropriation des espaces maritimes

2) des contentieux inévitables · Questions et trace écrite

2. En quoi les demandes d'extension du plateau continental peuvent-elles provoquer des tensions ? (doc. 2 et 3)

3. Comment les cartes montrent-elles que l'appropriation des mers est inégale et contestée ? Citez deux espaces précis. (doc. 4 et 5)

4. Pourquoi la souveraineté sur une île ou un archipel peut-elle devenir un enjeu stratégique ? (doc. 5)

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ · PARTIE A

Pourquoi le droit de la mer organise-t-il l'appropriation des espaces maritimes sans mettre fin aux contentieux ?

Appuie-toi sur les documents : **une idée, une explication, puis des exemples précis**. *Utilise des connecteurs logiques.*

DOC. 6 Des intérêts divergents autour du détroit de Malacca (N. Fau, 2016)

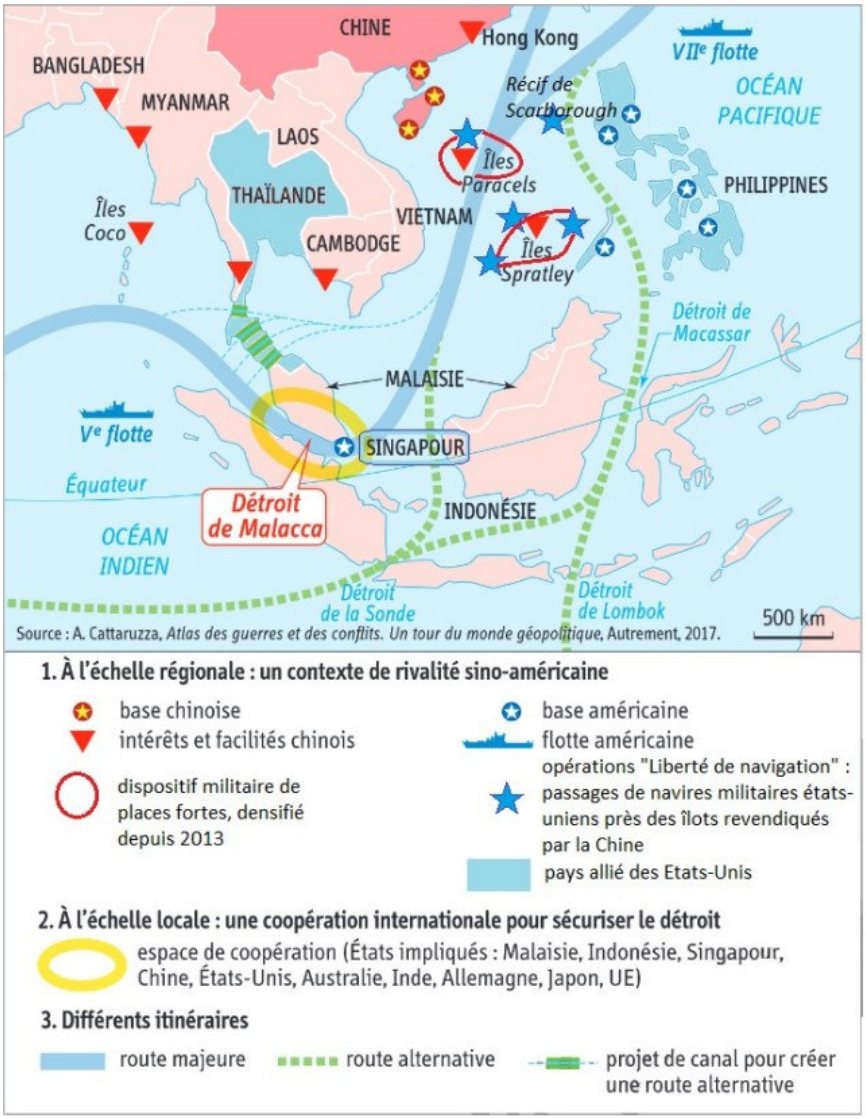
« États utilisateurs et États riverains ne perçoivent pas de la même façon le détroit de Malacca. Si, pour les premiers, il est un axe stratégique et structurant de l'économie mondiale, pour les seconds, il est une mer intérieure, un espace fragile concentrant sur ses côtes des populations vivant de la mer. […] Les États utilisateurs, soucieux de la libre circulation dans le détroit, se préoccupent uniquement de la sécurité de leurs navires et de leur chargement (risques de piraterie et de terrorisme). Des préoccupations sécuritaires qui sont pour les États riverains exagérées et potentiellement un risque de remise en cause de leur souveraineté nationale […]. Ces derniers préfèrent mettre en avant la question de la sûreté de la navigation dans un détroit congestionné, proche de sa capacité de charge limite et où les catastrophes environnementales (marées noires) risquent donc de se multiplier. […]
Une autre pomme de discorde a longtemps été le financement des infrastructures de navigation dans le détroit : d'après la convention de Montego Bay de 1982, il est une obligation pour les seuls États riverains ; […] en 2007, l'OMI[1] a mis en place un « système de coopération » qui incite les « États utilisateurs » à financer les aménagements décidés par les États riverains. »

N. Fau, « Une zone maritime classée particulièrement sensible », L'Humanité, 29 janvier 2016. [1] OMI : Organisation maritime internationale.

B - Volonté de maintenir liberté de circulation et sécurité

1) Gestion internationale des détroits

DOC. 7 Liberté de circulation et militarisation en mer de Chine méridionale



5. Quelles préoccupations distinguent les États riverains et les États utilisateurs du détroit de Malacca ? (doc. 6)

6. Pourquoi les États doivent-ils coopérer pour assurer la sécurité de ce passage ? Appuie-toi sur le texte et sur la carte. (doc. 6 et 7)

B - Volonté de maintenir liberté de circulation et sécurité

2) le rôle des flottes de guerre

DOC. 8 Liberté de navigation ou affirmation de puissance ? (deux points de vue)

« Les incidents se succèdent en mer de Chine méridionale. Le 20 mai [2019], deux navires de guerre, l'*USS Preble* (US Navy) et le *HMAS Melbourne* (Royal Australian Navy), ont mené une mission de liberté de navigation en s'approchant du récif corallien de Scarborough, revendiqué par Pékin depuis 2012 et sur lequel des installations militaires chinoises sont en construction. « Des unités militaires chinoises ont ordonné aux navires de s'éloigner », a commenté le gouvernement chinois. Le *Preble* a navigué à 12 milles nautiques du récif, « afin de défier les revendications maritimes excessives de la Chine et de préserver la liberté de navigation définie par les règles internationales », a affirmé le porte-parole de la VIIe flotte américaine. Sur de nombreux récifs contestés, la Chine construit de véritables porte-avions insubmersibles, bases militaires destinées à affirmer sa puissance et, surtout, sa souveraineté sur les eaux environnantes et leurs ressources, ainsi que le contrôle des routes commerciales maritimes qui traversent la région. »

D'après G. Poncet, « Mer de Chine : l'US Navy accompagne la guerre commerciale contre Pékin », Le Point, 31 mai 2019.

La Chine s'oppose fermement au fait que les États-Unis ont envoyé à plusieurs reprises des navires de guerre et des avions militaires en mer de Chine méridionale pour mener des exercices conjoints ciblés et provocateurs et des croisières stratégiques dans les eaux territoriales chinoises au large des îles Xisha (Paracels) le 10 mars [2020], a déclaré le porte-parole du ministère chinois de la Défense nationale, Ren Guoqiang. [...] En réponse, l'Armée populaire de libération chinoise a envoyé des forces navales et aériennes pour suivre, vérifier et identifier le navire avant de le sommer de partir, a indiqué M. Ren, ajoutant que ces îles faisaient incontestablement partie inhérente du territoire chinois. L'armée chinoise prendra toutes les mesures nécessaires pour sauvegarder résolument la souveraineté et la sécurité nationales, a affirmé M. Ren. À l'heure actuelle, la situation en mer de Chine méridionale connaît une tendance positive continue grâce aux efforts conjoints de la Chine et des pays de l'ASEAN, a poursuivi M. Ren. Les actions provocatrices des États-Unis sous prétexte de « liberté de navigation » ont constitué une menace pour la sécurité des pays côtiers le long de la mer de Chine méridionale et ont sapé la paix et la stabilité dans la région, à quoi s'oppose fermement la Chine.

Source : Xinhua, 26 mars 2020.

Liberté de navigation : *principe du droit de la mer permettant aux navires de circuler et de commercer, dans le respect du droit international.*

7. Comment les États-Unis et la Chine justifient-ils, chacun, l'intervention de leurs flottes militaires ? (doc. 7 et 8)

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ · PARTIE B

Pourquoi la liberté et la sécurité de circulation maritime sont-elles à la fois un enjeu de coopération et de rivalité ?

Appuie-toi sur les documents : **une idée, une explication, puis des exemples précis**. *Utilise des connecteurs logiques.*

C - des espaces à protéger

1) nombreuses menaces dues aux activités humaines

VIDÉO · À REGARDER

Menaces pesant sur les océans

Visionner de 0:00 à 6:55 uniquement

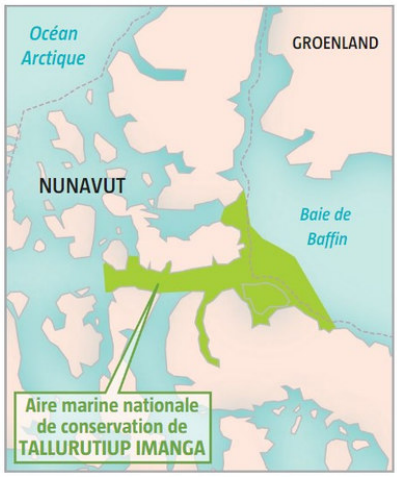
DOC. 9 Une aire marine protégée dans l'Extrême-Arctique canadien



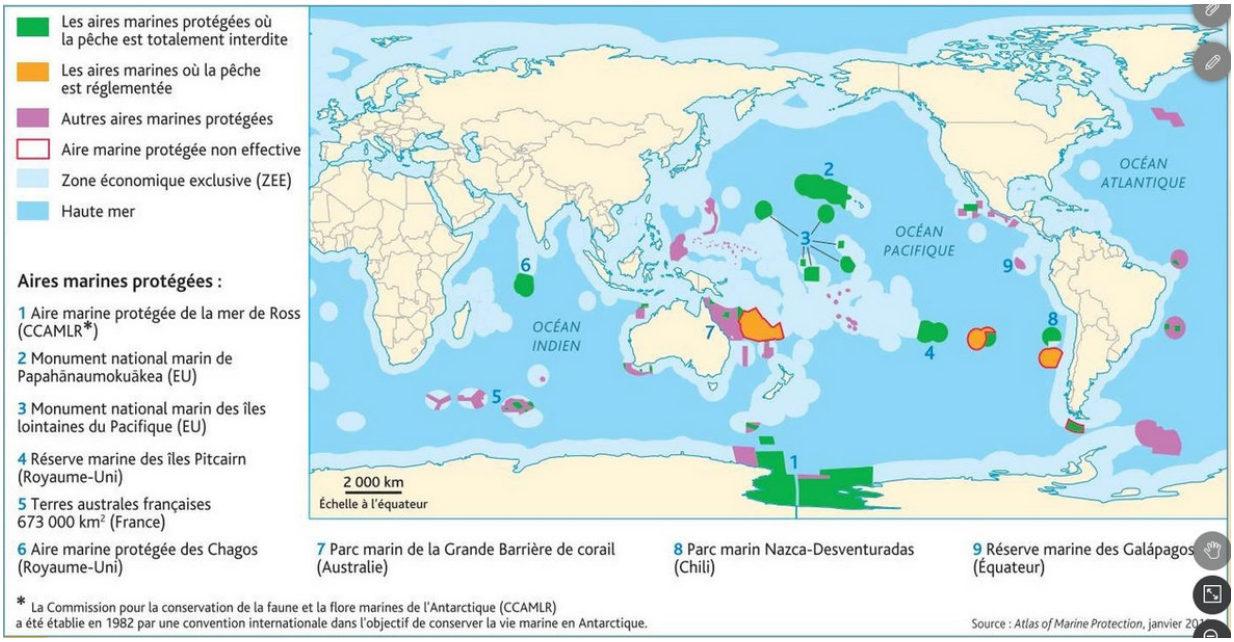
1 Cérémonie de signature à Iqaluit (Nunavut), le 1er août 2019

Le Premier ministre canadien Justin Trudeau signe, en présence du Premier ministre du Nunavut et du président de l'association inuite Qikiqtani, le document qui officialise les investissements canadiens en vue de la création de l'aire nationale de conservation (AMNC) de Tallurutiup Imanga (108 000 km²) dans l'Arctique canadien.

2 Une aire protégée dans l'Extrême-Arctique canadien



DOC. 10 Les aires marines protégées dans le monde



8. Quelles sont les principales menaces liées aux activités humaines qui pèsent sur les océans ? (vidéo jusqu'à 6:55)

C - des espaces à protéger

Questions sur les aires protégées · 2) nécessaire implication d'acteurs multiples

9. À quoi servent les aires marines protégées ? Que montrent les documents 9 et 10 sur leur développement et leurs limites ?

VIDÉO · À REGARDER

Menaces et protection des océans (suite)

Reprendre à 6:55, puis regarder jusqu'à la fin

VIDÉO · À REGARDER

Sea Shepherd : une action de protection

Regarder la vidéo entière

10. Quels sont les différents acteurs mobilisés pour protéger les océans ? Quels moyens utilisent-ils ? (vidéos et doc. 9-10)

11. Pourquoi la protection des mers et des océans nécessite-t-elle des coopérations internationales ?

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ · PARTIE C

Pourquoi la protection des espaces maritimes est-elle devenue indispensable et difficile à organiser ?

Appuie-toi sur les documents : **une idée, une explication, puis des exemples précis**. *Utilise des connecteurs logiques.*

Synthèse générale · Partie III

Mettre en relation les trois paragraphes argumentés

Problématique : Comment concilier la volonté d'appropriation des mers et des océans avec la liberté d'y naviguer et la nécessité de les protéger ?

Consigne : construis une réponse organisée à partir des paragraphes A, B et C. Rédige une phrase d'introduction, enchaîne tes trois idées avec des transitions, puis termine par une phrase qui répond clairement à la problématique.

Pour réussir : utilise les notions de *mer territoriale*, *ZEE*, *plateau continental*, *droit de la mer*, *détroit*, *liberté de navigation*, *militarisation*, *aire marine protégée* ; appuie-toi sur au moins trois exemples précis.

Je vérifie ma réponse : *j'explique des causes, je distingue les acteurs et leurs intérêts, je cite des documents ou des lieux précis, et je relie mes arguments à la problématique.*